



LIGUE  
GRAND EST



LIGUE  
GRAND EST

<i>THEMATIQUE</i>	<b>TENNIS SPORT SANTE</b> <b>Du mardi 18 au vendredi 21 Février 2025</b> <b>Au TC STRASBOURG, 20 R Pierre de Coubertin,</b> <b>67000 Strasbourg.</b>
<b>Objectif de la Formation :</b>	<b>Permettre aux enseignants professionnels de tennis d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être pour améliorer la santé et la qualité de vie des publics concernés en lien avec la discipline TENNIS.</b>
<b>Volume Horaire :</b>	<b>32 heures réparties sur 4 jours (Mardi au vendredi)</b>
<b>Dates :</b>	<b>Du mardi 18/02 au vendredi 21/02/2025.</b>
<b>Lieux :</b>	Au TC STRASBOURG, 20 R Pierre de Coubertin, 67000 Strasbourg.
<b>Public et pré requis :</b>	<b>1. Titulaire d'un DESJEPS, d'un DEJEPS, d'un BEJEPS ou équivalent, Formateurs, l'Equipe Technique Régionale.</b> <b>2. Possibilité pour un DE Stagiaire de participer à la formation. La validation définitive n'interviendra qu'à l'obtention du DEJEPS</b> <b>3. Être licencié dans un club affilié à la Fédération Française de Tennis</b>
<b>Positionnement :</b>	Un positionnement est réalisé en amont de la formation, par le biais d'un questionnaire individuel préalable envoyé par l'organisme de Formation après la pré-inscription en ligne et d'un webinaire, en accord avec le référent FFT
<b>Objectifs pédagogiques :</b>	1. Positionner l'activité Tennis dans le champ de la Prévention-Santé par les Activités Physiques et Sportives 2. Identifier les enjeux et acteurs du sport santé, plus particulièrement les personnes ressources de la discipline concernée, le Tennis 3. Prendre en compte et identifier les différentes pathologies en vue d'une intégration dans un processus de séance de Tennis santé 4. Proposer une offre Tennis Sport-Santé Bien-Etre qui soit adaptée aux besoins d'une reprise d'APS régulière, adaptée, sécurisante et progressive à destination des publics sédentaires et à pathologies 5. Accompagner la personne porteuse de maladies chroniques dans la pratique du Tennis 6. Permettre aux brevetés et diplômés d'Etat de Tennis d'acquérir une méthodologie et des techniques spécifiques pour construire des séances adaptées et ludiques dans le champ de la prévention primaire, secondaire et tertiaire Santé.
<b>Perspectives</b>	<b>-Accueil de nouveaux publics dans la structure</b> <b>-Labellisation « CLUB TENNIS SANTE » par la FFT</b>
<b>Intervenants prévus :</b>	Professionnels de santé spécialisés (Médecins généralistes et spécialisés). Educateurs médico-sportifs. Professionnels du Tennis spécialisés dans les problématiques étudiées. Equipe Régionale de Développement
<b>Thèmes abordés :</b>	-La place du Tennis dans le sport santé -Approche du public à pathologie, conseil de prise en charge et recommandation par rapport à l'activité tennis -Retour d'expérience sur la mise en place de séance tennis santé Bien-Etre -Méthodologie : La séance de Tennis Santé Bien Être -Construction d'une offre club Tennis Sport Santé
<b>Méthodes et moyens pédagogiques :</b>	Exposés / Interventions de médecins spécialisés — Vidéos Mise en situation sur le terrain avec public Echanges/ travail en groupes

	Retour d'expériences
<b>Validation</b>	<p>-Pas de certification, présence sur les 4 journées entières, évaluation du stagiaire lors de la mise en situation sur le terrain.</p> <p>-En cas de réussite à l'évaluation, une attestation de participation sera délivrée en fin de formation par la Fédération.</p> <p>-Enquête de suivi des stagiaires envoyés aux clubs investisseurs à trois mois et à Six mois suivants La formation.</p>
<b>Nombres participants</b>	<p><b>-Limité à 16 places (Minimum requis 7 personnes)</b></p> <p><b>-Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite</b> et si vous êtes en situation de handicap, des mesures d'aménagement ou de compensation sont envisageables. <b>Contactez notre référent handicap par mail ou par téléphone pour tout renseignement emmanuel.verfaillie@gmail.com- 06 81 47 98 86</b></p>
<b>Coût du stage /frais pédagogique</b>	<p><b>800 euros</b></p> <p>Les frais de restauration, de déplacement et d'hébergement des stagiaires sont à la charge des participants ou club. Possibilité de prise en charge par l'OPCO sur justificatifs.</p>
<b>Financements</b>	<p><b>1.Salariés d'entreprises (branches sports), de clubs</b> peuvent bénéficier de dispositifs de prise en charge totale ou partielle des frais de formation (frais de formation professionnelle, hébergement, déplacements ...) sous condition que l'employeur ait versé la contribution légale et conventionnelle à <b>l'OPCO AFDAS</b>. Renseignements auprès de votre employeur (salarié), de vos partenaires emploi.</p> <p><b>2.Auto – Entrepreneurs ou Libérales</b> peuvent bénéficier d'une prise en charge par leur <b>OPCO -FIF PEL ou AGEFICE-</b> auquel ils cotisent sur demande individuelle de l'Enseignant. Le règlement des frais de stage s'effectue avant l'entrée en stage. Le remboursement des frais intervient après le stage – transaction entre l'Organisme de formation et OPCO sous justificatifs de fin de stage.</p> <p><b>3.A Titre Personnel</b></p>
<b>Modalité de Règlement :</b>	<p><b>1.Pour salariés via AFDAS, l'employeur doit sur son portail AFDAS cocher la case « paiement directement au prestataire » (soit l'Organisme de formation) afin de ne pas avoir à régler la formation avant la date d'entrée en formation au prestataire. Envoyer le justificatif de validation de demande de prise en charge à : formations.ligue.grandest@fft.fr</b></p> <p><b>2.Pour Auto – Entrepreneur ou à Titre personnel :</b>  <b>Sous facturation par un virement bancaire</b> (indiquer les références : N° de facture - L'intitulé de la formation - Nom Prénom).  Transmettre le justificatif de paiement par mail <a href="mailto:formations.ligue.grandest@fft.fr">formations.ligue.grandest@fft.fr</a></p>
<b>Ouverture pré- Inscription en ligne :</b>	<p><b>Vendredi 6 décembre 2024</b></p> <p><b>Pré-inscription : Cliquer sur le Lien <a href="https://webquest.fr/?m=225249">https://webquest.fr/?m=225249</a> formation-tennis-sport-sante-2025</b> et saisir les informations.</p>
<b>Clôture Inscription :</b>	<b>Vendredi 31 janvier 2025</b>
<b>Responsable Coordonnateur et Contact pédagogique :</b>	<b>Benoît DUCHET, (Responsable Régional du Développement) - benoit.duchet@fft.fr</b>
<b>Président de la commission Médical Régionale et Fédérale :</b>	<b>Eric VANDENDAELE, Médecin Fédéral (commission régionale et fédéral médical)</b>
<b>Contact administratif, Inscriptions et financier :</b>	<p><b>Nadine GONCALVES</b> (Assistance administrative et financière de l'Organisme de Formation)</p> <p>Tél : 03 26 85 36 70 (lundi, Mardi, Jeudi 9h00 -16h30) - <a href="mailto:formations.ligue.grandest@fft.fr">formations.ligue.grandest@fft.fr</a></p>
<b>Contact Financier OPCO AFDAS :</b>	<p><b>Conseillers emploi-formation de proximité, qui accompagnent quotidiennement les entreprises adhérentes et les publics particuliers.</b></p> <p><b>Ou</b></p> <p><b>N° unique à votre service : 01.44.78.39.39</b></p>
<b>Référent handicap :</b>	<p><b>Emmanuel VERFAILLIE</b> (Accueil des personnes porteuses de handicap). Toute demande fera l'objet d'une étude personnalisée.</p> <p>Tél. : Tél : <b>06 81 47 98 86 – emmanuel.verfaillie@gmail.com</b></p>

Réclamations :

**Vous êtes stagiaire, pour toutes réclamations, joindre l'Organisme de Formation de la Ligue Grand Est : [formations.ligue.grandest@fft.fr](mailto:formations.ligue.grandest@fft.fr)**

<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>2024</b>
Nombre de stagiaires	9
Abandons	0
Attestation non remises	2
Taux de réussite	78%
Taux de satisfaction	98%

*Siège social : Maison Régionale des Sports – 13 Rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE*

*Tél. 03.83.67.60.10*

*Bureaux de Reims : 83 avenue de l'Europe – 51100 REIMS*

*Tél : 03 26 85 36 70 - [formations.ligue.grandest@fft.fr](mailto:formations.ligue.grandest@fft.fr)*

*N° SIRET / 783 343 072 00048 - N° DECLARATION ACTIVITE / 41 54 02785 54*

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS**

